

**Département de la SARTHE
Commune de Ruaudin**

Date de convocation : 24 septembre 2026
Nombre de conseillers : 23
En exercice : 23
Présents : 20
Procurations : 3
Votants : 23

**DÉLIBÉRATION N°02
Séance du : 29 septembre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt neuf septembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 septembre 2026 s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

Madame Carole HEULOT,
Mesdames, Messieurs VERNET Christian, PEDEMAS Muriel, BOUTIMAH Nadia, LOISON Samuel, RUDET Chantal, BREMOND Laurent, THIREAU Célia, BREVARD Yannick, LAIZEAU Emilie, LALA Christophe, MAINGARD Liliane, CHAPUIS Pascal, GOETHAL Laurie, MOIREAU Annick, JODEAU Dominique, BRIFAUT Philippe, CHEDANE Patricia, DOIZÉ Daniel, LEBALLEUX Marie-France.

Absents excusés

Mme Sylvie LEFFRAY
MM Didier CHOUTEAU, Guillaume SALAUD.

Pouvoir(s)

Mme Sylvie LEFFRAY donne procuration à **Mme Chantal RUDET**
M. Didier CHOUTEAU donne procuration à **M. Samuel LOISON**
M. Guillaume SALAUD donne procuration à **M. Christian VERNET**

Secrétaire de séance : **M. Christian VERNET**

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Maire de Ruaudin
Point 02 Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026

Madame le Maire a soumis à l'assemblée délibérante le procès-verbal du Conseil municipal du 5 juin 2026.

Le procès-verbal du 5 juin 2026 a été diffusé préalablement aux conseillers municipaux le 20 août 2026, après validation par le secrétaire, auxquels il a été demandé de transmettre par écrit ses éventuelles remarques avant la séance.

Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver le procès-verbal du 5 juin 2026

DÉLIBÉRATION n°02

ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE
HEULOT Carole	POUR	RUDET Chantal	POUR	MAINGARD Liliane	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR
VERNET Christian	POUR	BREMOND Laurent	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR
PEDEMAS Muriel	POUR	THIREAU Célia	POUR	GOETHAL Laurie	POUR	CHEDANE Patricia	POUR
CHOUTEAU Didier	POUR	BREVARD Yannick	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	DOIZE Daniel	POUR
BOUTIMAH Nadia	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR	MOIREAU Annie	POUR	LEBALLEX Marie-France	POUR
LOISON Samuel	POUR	LALA Christophe	POUR	JODEAU Dominique	POUR		

23 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET
Secrétaire de séance



Mme Carole HEULOT
Maire de Ruaudin



PROCÈS VERBAL

DU

CONSEIL MUNICIPAL

du 5 juin 2026

DISTRIBUÉ : 20 août 2026

Département de la SARTHE
Commune de Ruaudin

Date de convocation : 26 mai 2026
Nombre de conseillers : 23
En exercice : 23
Présents : 19
Procurations : 4
Votants : 23

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU : 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 mai 2026 s'est réuni aux locaux culturels, salle du conseil sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

Madame Carole HEULOT,
Mesdames, Messieurs PEDEMAS Muriel, CHOUTEAU Didier, BOUTIMAH Nadia, LOISON Samuel, RUDET Chantal,
BREMOND Laurent, THIREAU Célia, BREVARD Yannick, MAINGARD Liliane, CHAPUIS Pascal, GOETHAL Laurie,
SALAUD Guillaume, JODEAU Dominique, LEFFRAY Sylvie, BRIFAUT Philippe, CHEDANE Patricia, DOIZÉ Daniel,
LEBALLEUX Marie-France

Absente excusée

Mmes LAIZEAU Emilie, MOIREAU Annick.
MM. VERNET Christian, LALA Christophe

Pouvoir

M. VERNET Christian donne procuration à **Mme Carole HEULOT.**
Mme LAIZEAU Emilie donne procuration à **Mme BOUTIMAH Nadia**
M. LALA Christophe donne procuration à **Mme PEDEMAS Muriel**
Mme MOIREAU Annick donne procuration à **M. CHOUTEAU Didier**

Secrétaire de séance : **M. Didier CHOUTEAU**

ORDRE DU JOUR

. Élection des 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil municipal.

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection de 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour l'élection des sénateurs de la Sarthe, prévue le dimanche 27 septembre 2026.

Arrivée de M. BREMOND Laurent à 18 h 33.

Elle donne lecture des textes réglementaires applicables.

Madame HEULOT présente ensuite l'unique liste candidate, intitulée « *Ruaudin, Continuons à agir ensemble* », conduite par Monsieur Christian VERNET.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, conformément aux dispositions en vigueur.

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article R.133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire (ou son remplaçant) et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

Arrivée de M. LOISON Samuel à 18 h 42

- MM. Daniel DOIZE et Philippe BRIFAUT (les plus âgés)
- Mmes Célia THIREAU et Laurie GOETHAL (les plus jeunes)

À l'appel de leurs noms, les conseillers municipaux sont invités à voter à bulletin secret.

Le dépouillement est effectué par les membres du bureau électoral.

Résultat du vote :

23 bulletins exprimés

La liste « *Ruaudin, Continuons à agir ensemble* » obtient 23 voix.

Sont élus :

Nom	Liste	Qualité
VERNET Christian	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Délégué
HEULOT Carole	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Déléguée
CHOUTEAU Didier	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Délégué
BOUTIMAH Nadia	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Déléguée
LOISON Samuel	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Délégué
RUDET Chantal	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Déléguée
BREMOND Laurent	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Délégué
LEBALLEUX Marie-France	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Suppléante
BREVARD Yannick	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Suppléant
MAINGARD Liliane	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Suppléante
LALA Christophe	Ruaudin, Continuons à agir ensemble	Suppléant

Les membres du bureau électoral, Madame le Maire et le secrétaire de séance sont invités à signer le procès-verbal en trois exemplaires, qui seront transmis à la Préfecture de la Sarthe.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le mardi 16 juin 2026 à 19 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 51.


M. Didier CHOUTEAU
Secrétaire de séance




Mme Carole HEULOT
Maire de Ruaudin